



Cahier de revendications commun - CCT 2019-2020

CP 310 Banques

Généralités

Ce cahier de revendications, présenté au nom du front commun syndical, a été volontairement limité à ce que nous estimons être des « points fondamentaux ». Tous les thèmes évoqués forment un « tout indissociable » pour la réalisation d'un accord sectoriel pour les années 2019-2020. Nous attendons donc un résultat sur tous les thèmes.

Pouvoir d'achat

Modalisation de l'ensemble de la marge de l'AIP via une augmentation récurrente. Une augmentation des barèmes sectoriels et des bas salaires est le véhicule privilégié à cet égard.

Travail faisable

Nous devons trouver des manières différentes et nouvelles d'organisation du temps de travail. Ces aménagements doivent permettre des carrières soutenables mais aussi, pour les plus jeunes, répondre aux besoins croissants de concilier vie privée et vie professionnelle.

Pistes possibles :

- La semaine des 4 jours
- L'octroi de jours de congé supplémentaires (à partir d'un certain âge)
- Le maintien des droits (licenciement, pension complémentaire) en cas de prise de crédit-temps. Possibilité de CT sans motif avec indemnité, abaissement de l'âge pour les emplois de fin de carrière, cf AIP.

Le droit à la déconnexion doit être concrétisé.

Mobilité

Remboursement du parking aux gares

Introduction d'une indemnité vélo sectorielle

Elaboration d'un accord cadre à respecter au minimum concernant le télétravail et travail à domicile structurels et occasionnels.

Formation

Si nous voulons que le travailleur se responsabilise sur son employabilité, il faut lui donner le droit à 5 jours de formation par an.

Prorogation des accords relatifs aux groupes à risque.



BBTK-SETCa
ABVV-FGTB



Augmentation des moyens du fonds syndical de formation.